

Appels mondiaux JUILLET/AOÛT 2012

Chine – Chen Zhenping Droguée et torturée

En août 2008, Chen Zhenping a été condamnée à huit ans d'emprisonnement pour avoir pratiqué le Fa Lun Gong, mouvement spirituel interdit en Chine. Elle a régulièrement été rouée de coups, s'est vu injecter des médicaments de force et a reçu des décharges électriques.

D'après une ancienne détenue, Chen Zhenping aurait été fréquemment déshabillée et battue, on l'aurait attachée à un lit et ne l'aurait pas laissée utiliser les toilettes. Selon des témoins, on l'entendait crier : « Ne me faites pas l'injection, je ne veux pas de ce médicament. » Ses codétenues aussi l'auraient battue.

Chen Zhenping est actuellement détenue à la prison pour femmes de la province du Henan. Il est peu probable qu'elle ait pu se faire représenter lors de son procès, les autorités chinoises dissuadant systématiquement les avocats de défendre les pratiquants du Fa Lun Gong. Sa famille a enfin réussi à en engager un après le procès, mais il n'a pu ni parler en privé à sa cliente, ni enquêter sur son affaire. Quand la fille de Chen Zhenping s'est rendue au tribunal pour demander une copie du jugement, on lui a répondu de revenir plus tard. Lorsqu'elle y est retournée, elle a été frappée à coups de poing et de pied et piétinée par une employée du tribunal. La police locale a refusé d'enquêter sur les faits.

Dans vos lettres, demandez la libération immédiate et sans condition de Chen Zhenping, qu'Amnesty International considère comme une prisonnière d'opinion. Demandez instamment de mener une enquête sur les actes de torture signalés et de déférer à la justice les personnes soupçonnées d'en être responsables. Dans vos lettres, à côté du nom de Chen Zhenping, veuillez faire figurer les caractères chinois suivants : 陈真萍 Envoyez vos appels à :

Li Xinming
Secrétaire du Comité politique et juridique
Jinshuiqu Jinshuilu, 17
Zhengzhousi, 450000
Henansheng
Chine

Colombie - MOVICE

Des défenseurs des droits humains menacés

Le Mouvement national des victimes de crimes d'État (MOVICE) est une coalition de plus de 200 organisations de défense des droits humains ou à vocation sociale. Les membres du MOVICE militent afin d'obtenir vérité, justice et réparations pour les innombrables victimes de violations des droits humains perpétrées par les forces de sécurité et les groupes paramilitaires au cours du très long conflit armé dont la Colombie est le théâtre.

Les violences envers les membres du MOVICE et d'autres défenseurs des droits humains (menaces, attaques, assassinats) se sont multipliées après la promulgation de la Loi de 2011 sur les victimes et la restitution de terres, qui pourrait aboutir à la restitution de certaines terres que toutes les parties au conflit ont usurpées par la force.

Les militants faisant campagne en faveur des communautés afro-colombiennes, des peuples indigènes et des paysans déplacés par le conflit sont particulièrement visés.

La famille Verbel Rocha, qui fait partie de la section du MOVICE du département de Sucre, a été régulièrement prise pour cible par des paramilitaires en raison de son activité militante. Eder Verbel Rocha a été assassiné le 23 mars 2011, et d'autres membres de sa famille ont subi des attaques destinées à les réduire au silence et à les chasser de leurs terres. En avril 2012, Hermés Verbel Rocha a fait l'objet d'une tentative de meurtre.

Le 18 mai 2010, Rogelio Martínez a été tué dans la municipalité de San Onofre, où il dirigeait la communauté de paysans de La Alemania. Il militait en faveur de la restitution des terres de la communauté, dont les paramilitaires s'étaient emparés violemment dix ans plus tôt, et contre l'impunité dont jouissent ces derniers. En mai 2012, d'autres membres du MOVICE travaillant à La Alemania ont reçu des menaces de mort.

Le 8 mai, des membres du MOVICE qui demandaient que justice soit rendue à la communauté paysanne de La Europa, à San Onofre, où 12 paysans avaient été tués et 80 autres déplacés en 1994, ont reçu une menace de mort par courriel.

Dans vos lettres, demandez instamment aux autorités de prendre des mesures efficaces afin de protéger les membres du MOVICE, conformément à leurs souhaits. Exigez l'ouverture immédiate d'enquêtes sur les attaques perpétrées contre les défenseurs des droits humains. Envoyez vos appels à :

Juan Manuel Santos
Presidente de la República de Colombia
Palacio de Nariño, Carrera 8 No.7-26
Bogotá
Colombie
Fax : +57 1 337 5890
Formule d'appel : Excmo. Sr. Presidente Santos, / Monsieur le Président,

Égypte – Mohamed Sayed Ibrahim Abdel Latif
Tué par balles : une enquête doit avoir lieu sur ce meurtre.

En Égypte, Mohamed Sayed Ibrahim Abdel Latif a été tué par balles alors qu'il tentait de conduire à l'hôpital un homme blessé lors de manifestations antigouvernementales. Cet homme de 23 ans a quitté son domicile à 17 heures, le 29 janvier 2011, pour se procurer du matériel nécessaire à son travail de boulanger. Il a retrouvé des amis près du poste de police d'Imbaba, dans la banlieue du Caire, alors que la police y dispersait une manifestation.

Des jeunes d'Imbaba avaient essayé de rallier la principale manifestation antigouvernementale de la place Tahrir mais en avaient été empêchés par des policiers, aidés par des hommes armés en civil, qui leur tiraient dessus depuis les toits proches du poste de police d'Imbaba. Mohamed Sayed Ibrahim Abdel Latif et ses amis ont rencontré un homme blessé. Mohamed aurait reçu une balle dans le cou et une autre dans le bras alors qu'il essayait d'aider cet homme en l'emmenant à l'hôpital. Il est lui-même mort à l'hôpital, peu de temps après.

Le lendemain, il a été demandé à son frère, Ashraf, de signer une déclaration indiquant qu'il ne souhaitait pas que le corps de Mohamed Sayed Ibrahim Ashraf Latif fasse l'objet d'un examen médico-légal ni que le parquet soit saisi. Avec l'aide de l'avocat de la famille, Ashraf a malgré tout réussi à demander qu'une autopsie soit réalisée. Sa famille et celles d'autres personnes tuées pendant les manifestations affirment avoir fait l'objet de pressions de la police pour leur faire retirer leur plainte contre les agents du poste d'Imbaba.

Les proches de Mohamed Sayed Ibrahim Abdel Latif ne demandent qu'une chose : que justice soit rendue pour la mort de Mohamed. Un an plus tard, ils attendent toujours.

Dans vos lettres, demandez qu'une enquête complète, indépendante et impartiale soit menée sur la mort de Mohamed Sayed Ibrahim Abdel Latif. Demandez instamment que toute personne présumée responsable soit jugée dans le respect des normes d'équité des procès et sans qu'il soit recouru à la peine de mort. Envoyez vos appels à l'adresse suivante :

Prime Minister Kamal al-Ganzoury
Office of the Prime Minister
Maglis al-Sha'ab Street
Cairo
Égypte

Fax : +20 227947376 / 2027958048
Courriel : pm@cabinet.gov.eg.
Formule d'appel : Monsieur le Premier Ministre,

**Gambie – Amadou Scattred Janneh
Emprisonné pour avoir possédé des tee-shirts**

Amadou Scattred Janneh purge une peine d'emprisonnement à vie pour avoir été en possession de tee-shirts arborant un slogan signifiant « En finir maintenant avec la dictature ». Il a été arrêté le 7 juin 2011 et inculpé pour avoir « tenté de provoquer ou de susciter la haine ou le mépris ou d'inciter à la déloyauté envers la personne du Président ou le gouvernement de Gambie ».

Ancien ministre de l'Information et de la Communication dans le gouvernement gambien, Amadou Scattred Janneh a été condamné aux travaux forcés à perpétuité le 16 janvier 2012. Les tee-shirts avaient été fabriqués par l'organisation non gouvernementale Coalition pour le changement en Gambie (CCG). Dans ce pays, les journalistes et les militants sont régulièrement victimes de violations de leurs droits fondamentaux, notamment d'arrestations et de placements en détention illégaux, de torture, de procès iniques, de harcèlement, d'agressions et de menaces de mort, ce qui rend leur travail extrêmement difficile.

Dans vos lettres, demandez la libération immédiate et sans condition d'Amadou Scattred Janneh, qu'Amnesty International considère comme un prisonnier d'opinion. Soulignez que son arrestation et son placement en détention violent ses droits à la liberté d'expression, de réunion et d'association. Envoyez vos appels à l'adresse suivante :

President, Dr. Alhaji Yahya Jammeh
Private Mail Bag
State House
Banjul, Gambie

Fax : +220 4227034
Courriel : info@statehouse.gm
Formule d'appel : Monsieur le Président,

Autorité palestinienne – Six Palestiniens Des détenus dont le sort reste inconnu

Depuis le 12 mars 2002, personne n'a revu six hommes palestiniens qui étaient maintenus en détention par l'Autorité palestinienne à la prison de Salfit, en Cisjordanie, ni n'a reçu de leurs nouvelles. Ils ont été soumis à une disparition forcée.

Ces six hommes sont Ali al Khdair, Taiseer Ramadhan, Nazem Abu Ali, Shaker Saleh, Ismail Ayash et Mohammad Alqrum. Ils ne semblent pas avoir été inculpés en bonne et due forme, mais sont accusés d'avoir transmis des renseignements aux services de sécurité israéliens.

Avant leur disparition, des proches leur avaient rendu visite au centre de détention et avaient indiqué qu'ils avaient été torturés. Selon ces visiteurs, les détenus présentaient des marques révélant qu'ils avaient été attachés dans des positions douloureuses et des brûlures de cigarette sur le visage et sur le corps.

Jihan, la fille d'Ismail Ayash, avait trois mois lorsqu'elle a rendu visite à son père. Elle a maintenant 10 ans.

Les forces de sécurité de l'Autorité palestinienne ont affirmé aux familles que les six hommes s'étaient évadés du centre de détention et s'étaient réfugiés en Israël. Or, les familles n'ont reçu aucune nouvelle depuis lors, et les autorités n'ont fourni aucune autre information sur leur sort. Une rumeur court selon laquelle ces hommes seraient morts en détention, mais des responsables ont recommandé aux familles, de manière non officielle, d'abandonner leurs recherches. Les autorités n'ont mené aucune enquête sur la torture présumée de ces hommes ni sur leur disparition forcée et elles n'ont obligé personne à rendre compte de ces actes.

« Jusqu'à présent, nous n'avons reçu aucune nouvelle et nous sommes prêts à tout pour savoir s'il est encore en vie ou s'il est mort (Dieu nous en garde) » affirme Inaam, la sœur d'Ali al Khdair.

Dans vos lettres, demandez qu'une enquête soit menée sur les actes de torture dont auraient été victimes Ali al Khdair, Taiseer Ramadhan, Nazem Abu Ali, Shaker Saleh, Ismail Ayash et Mohammad Alqrum et sur leur disparition forcée. Exigez que les conclusions de l'enquête soient rendues publiques. Demandez instamment que les responsables présumés de la torture de ces hommes soient déférés à la justice et jugés dans le respect des normes d'équité des procès. Envoyez vos appels à :

His Excellency Mahmoud Abbas
Office of the President
Ramallah
Autorité palestinienne, via Israël

Fax : +97 2 2 2963179
Courriel : info@president.ps
Formule d'appel : Monsieur le Président

Roumanie - Familles de la rue Coastei
« Nulle part où aller »

Le 17 décembre 2010, les autorités locales de Cluj-Napoca, en Roumanie, ont expulsé de force 76 familles, des Roms pour la plupart, soit environ 350 personnes, installées dans le centre-ville.

Quarante familles ont été relogées dans de nouvelles habitations en périphérie de la ville, dans le quartier neuf de Pata Rat, qui est situé près de la décharge municipale et d'une ancienne déchetterie destinée aux produits chimiques. Ces logements sont médiocres. Comme l'explique un des habitants, « la pièce est toute petite ; l'humidité de l'air extérieur imprègne les murs. C'est terrible, c'est un cauchemar... Ce n'est pas un endroit pour une famille... À côté de nous, il y a une famille de 13 personnes, dont 11 enfants, dans une seule pièce. » Les logements ne disposent ni de l'eau chaude ni du gaz, mais l'eau et l'électricité sont fournies et l'évacuation des eaux usées est assurée. L'arrêt de bus le plus proche est à environ 2,5 km, ce qui pèse sur l'accès des habitants à l'éducation, à l'emploi, à la santé et aux autres services fondamentaux.

Sur les 76 familles, 36 ne se sont vu offrir aucune solution de relogement et se sont donc retrouvées à la rue. Sept familles sont hébergées par des proches dans les logements déjà surpeuplés du quartier de Pata Rat. Les 29 autres familles ont été autorisées par les autorités locales à construire des logements de fortune près des habitations qui ont été fournies. Elles n'ont ni eau courante, ni installations sanitaires, ni électricité. N'ayant conclu qu'un accord verbal avec la municipalité et ne disposant d'aucune sécurité d'occupation, elles vivent dans la peur quotidienne d'être expulsées.

Dans vos lettres, exhortez le maire de Cluj-Napoca à entreprendre une véritable consultation de toutes les familles du quartier neuf de Pata Rat, afin de mettre en place un autre projet visant à résoudre durablement la question du logement. Priez le maire de fournir des recours effectifs et d'accorder réparation aux victimes d'expulsions forcées pour les pertes et les souffrances qu'elles ont subies. Demandez-lui également de répondre, à court terme, aux besoins urgents des familles du quartier de Pata Rat, en leur fournissant un minimum de sécurité d'occupation et un accès suffisant à l'eau, au gaz, à l'électricité et aux services. Envoyez vos appels à l'adresse suivante :

Primar Cluj-Napoca
Str. Motilor nr. 7
Cluj-Napoca
Roumanie

Courriel : internationaldivision@primariaclujnapoca.ro (à l'attention du Maire de Cluj-Napoca)

Fax : 40 264 430240